

Procès-verbal de la séance du 7 décembre 2018 de la MRAe d'Île-de-France

Dûment convoquée par son président, la Mission régionale d'autorité environnementale (MRAe) d'Île-de-France s'est réunie le 7 décembre 2018 dans les locaux de la DRIEE à 14h00.

Présents : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah, Judith Raoul-Duval et Catherine Mir (suppléantes).

La MRAe a délibéré sur les points suivants inscrits à l'ordre du jour :

1 - Approbation du PV de la réunion du 22 novembre 2018 :

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah.

Le PV de la réunion du 22 novembre 2018 est approuvé.

2. Calendrier des réunions de la MRAe pour janvier 2019

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah.

Pour le mois de janvier, les réunions de la MRAe se tiendront le jeudi 10 et le vendredi 25 janvier.

3 - Retour sur les décisions prises depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant 5 décisions de cas par cas prise depuis la dernière réunion du collège de la MRAe, dont l'une soumet la révision du PLU de Septeuil (78) à évaluation environnementale, qui n'appelle pas de commentaires des autres membres de la MRAe.

4 - Délégations données pour des dossiers de cas par cas :

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah.

Dans le cadre et les limites définis par la décision du 12 juillet 2018 portant exercice de la délégation prévue à l'article 17 du décret n° 2015-1229 du 2 octobre 2015 modifié relatif au Conseil général de l'environnement et du développement durable, et après délibération, délégation de compétence est donnée à Jean-Paul Le Divenah pour les dossiers suivants :

- Cas par cas documents d'urbanisme : Saclay,
- Cas par cas AVAP : Barbizon (77).

Marie Deketelaere-Hanna pour les dossiers suivants :

• Cas par cas documents d'urbanisme : Paris (porte de Montreuil).

5 - Désignation d'un rapporteur pour un avis

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah.

Désignation d'un rapporteur pour les avis suivants

- Projet de révision du PLU de Orsay-Saclay (91) niveau 2 : procédure unique dans le cadre d'une MECDUP : Marie Deketelaere-Hanna.
- Elaboration du PLU de Marolles-en-Brie (91) niveau 1 : Jean-Jacques Lafitte.

6. Recours gracieux adressé à la MRAe sur la soumission à évaluation environnementale en date du 7 septembre 2018 de la révision du PLU de Coubert (91)

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah.

Après délibération, la décision concernant le recours gracieux adressé à la MRAe sur la soumission à évaluation environnementale en date du 7 septembre de la révision du PLU de Coubert (91) est adoptée.

7 - Gestion par la MRAe des avis sur projets

Étaient présents et ont délibéré : Paul Arnould, Marie Deketelaere-Hanna, Jean-Jacques Lafitte, Jean-Paul Le Divenah.

Dans l'état actuel des dossiers et des informations qui lui sont communiquées, ne pouvant anticiper la date limite à laquelle chaque avis devra être rendu, la MRAe identifie néanmoins les rapporteurs suivants et donne délégation de compétence à Jean-Paul Le Divenah pour tous les dossiers dont l'avis devra être rendu avant sa prochaine réunion prévue le 20 décembre 2018 :

- ZAC des Troënes à Choisy-le-Roi (94), niveau 1.
- ZAC chemin des Carrières à Orly (94), niveau 1.
- ZAC du Haut du Mont Mesly à Créteil (94), niveau 1 ; rapporteur : Jean-Jacques Lafitte
- ZAC Polytechnique à Palaiseau (91) niveau 1 ; rapporteur : Marie Deketelaere-Hanna
- Digital Center à La Courneuve (93), niveau 1 ; rapporteur : Jean-Paul Le Divenah
- Construction d'un ensemble de logements à Romainville (93), niveau 1 ; rapporteur : Paul Arnould
- Création d'une aire de stationnement aéroport Charles de Gaulle, niveau 1 ; rapporteur : Jean-Paul Le Divenah
- Centrale photovoltaïque à Triel-sur-Seine (78), niveau 1 ; rapporteur : Catherine Mir
- Aménagement d'anciennes carrières à Gagny (93), niveau 1; rapporteur : Marie Deketelaere-Hanna

8 - Retour sur les avis sur projet adoptés depuis la dernière réunion du collège de la MRAe

Jean-Paul Le Divenah rend compte de l'exercice de la délégation de compétence concernant :

ZAC des Docks à Saint-Ouen (93)

qui n'appelle pas de commentaires de la part des membres de la MRAe.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 17 h.

Fait à La Défense, le 7 décembre 2018

Jean-Paul Le Divenah, président de séance